



Madame la Présidente
Monsieur le Président

Villers-lès-Nancy, le 13 mai 2026

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir assister, **au nom de votre club ou de vous faire représenter par un délégué de votre choix licencié(e) d'un club à l'assemblée générale** du District Meurthe-et-Moselle de Football qui se tiendra le :

Vendredi 29 Mai 2026

**Salon Panoramique – Entrée Hall B
Stade Marcel Picot
90 Boulevard Jean Jaurès
54510 TOMBLAINE**

L'ordre du jour est le suivant :

18 h 30 - Accueil des participants

19 h 00 - Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Allocution du Président Didier LECOANET
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 31 octobre 2025
- Présentation du budget prévisionnel 2026-2027
- Présentation du statut financier 2026-2027
- Situations Ressources Humaines et Locaux
- Intervention de Théo GEORGET (Musée de Joeuf)
- Modifications règlements

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modifications statuts

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Intervention des personnalités

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Si vous vous faites représenter, **le pouvoir ci-joint devra être rempli et signé** pour donner qualité au représentant de votre club. Il ne pourra être utilisé que par une personne munie de la licence "dirigeant" en cours de validité.

Rappel : un club qui ne peut pas se déplacer à l'assemblée générale doit OBLIGATOIREMENT contacter un autre club susceptible de s'y rendre et lui donner le pouvoir. Les pouvoirs adressés au District Meurthe-et-Moselle de Football ne sont plus valables et seront immédiatement retournés par courriel.

Nous vous rappelons que tout club doit être présent ou représenté sous peine d'une amende prévue au statut financier.

Secrétaire Général
Rémi WAGNER